

CERTIFICAT DE CONFORMITE

WOOD.BE-COC-000486

WOOD.BE certifie que l'entreprise

CARLENS, Gaston Geenslaan 1, 3200 Aarschot, Belgium

sur le site

CARLENS, Gaston Geenslaan 1, 3200 Aarschot, Belgium

et pour les activités

Scierie - Négoce de bois

respecte les exigences de

PEFC ST 2002:2013: « Chain of Custody of Forest Based Products - Requirements »

et ceci selon la méthode de gestion «Pourcentage»

Ce certificat a été émis pour la première fois le 27/09/2006 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**, reste valable jusqu'au 26/09/2026.

Bruxelles, 25/08/2021



C. De Roock
General Manager

Ce certificat est lié à la convention PP06-B056 et demeure la propriété de **WOOD.BE**.
Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à **WOOD.BE** sur demande.

La validité de ce certificat et son scope seront vérifiés sur www.pefc.org.
Le certificat seul ne constitue pas une preuve qu'un produit livré par le titulaire du certificat est certifié PEFC™ (ou PEFC controlled sources).

Les produits proposés, livrés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés comme couverts par le scope de ce certificat que si le claim PEFC™ exigé est clairement mentionné sur les factures et les documents de livraison.

WOOD.BE est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN),
Allée Hof ter Vleestdreef 3, B-1070 Brussels
info@wood.be – www.wood.be tel: +32 (0)2.558.15.50



WOOD.BE



21-0486_F_CARLENS_210825Cf
FO-12-P05-51-F_26/04/2016